



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ATTENTION REQUISE SUR LE RESPECT DES ECHEANCIERS CI-APRES

ECHEANCIERS FINANCIERS 2025-2026

ECHEANCIER LICENCES

Statistiques licences validées sous SPID au	Date limite d'enregistrement du paiement par le secrétariat
Lundi 22 septembre 2025 (acompte 1)	Lundi 6 octobre 2025
Lundi 1 décembre 2025 (acompte 2)	Mercredi 31 décembre 2025
Lundi 31 mars 2026 (acompte 3)	Jeudi 30 avril 2026
Lundi 1 ^{er} juin 2026 (solde licences 24-25)	Lundi 15 juin 2026

- A la date indiquée en colonne 1, envoi par le secrétariat sous 96 heures en moyenne d'un relevé club donnant le montant à payer (**merci de ne pas régler par avance et d'attendre de recevoir le relevé avant de payer**).

- Le paiement devra être enregistré par le secrétariat au plus tard à la date portée en colonne 2.

- **Un seul rappel général à J -7 par rapport à la date sera effectué** et toutes les licences non payées seront dé-validées avec toutes les conséquences sportives en découlant. De même les droits d'accès à SPID seront suspendus sans avertissement préalable.

Pour le championnat par équipes les joueurs concernés seront considérés non qualifiés pour toutes les rencontres précédentes. En ce qui concerne le critérium fédéral les participants seront désinscrits d'office. Il n'y aura aucune possibilité d'appel, le paiement des licences conditionnant leur validation.

Pour l'échéance du 9 mars 2026 seuls les clubs qui ont un solde débiteur de plus de 100 euros seront concernés.

Vous pourrez valider les licences sur le site SPIDV2 pour la saison 2025-2026 jusqu'au 1^{er} juin 2026.

Après cette date la plateforme sera fermée pour la validation et création de licences il faudra envoyer les demandes au secrétariat à Cambrai et payer en parallèle en envoyant un chèque ou faire un virement

ECHEANCIER CRITERIUM FEDERAL

Tour n°	Inscriptions		Dates des tours	Date limite d'enregistrement du paiement par le secrétariat
	<i>Pour les tours n°</i>	<i>Date limite</i>		
1	1 à 4	Vendredi 3 oct. 2025	18 et 19 oct. 2025	Envoi des relevés CF vers le 27 nov. 2025 à régler pour le lundi 15 déc. 2025
2	2 à 4	Vendredi 7 nov. 2025	22 et 23 nov. 2025	
3	3 et 4	Vendredi 9 janv. 2026	24 et 25 janv. 2026	Envoi des relevés CF vers le 19 mars 2026 à régler pour le mardi 7 avril 2026
4	4	Vendredi 27 fév. 2026	14 et 15 mars 2026	

- A la date indiquée en colonne 4 en vert, envoi par le secrétariat sous 96 heures en moyenne d'un relevé club donnant le montant à payer.
- La facturation s'effectuera en 2 temps comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Sont indiqués également les dates limite d'inscription ainsi que les dates de chacun des 4 tours.
- Le paiement devra être enregistré par le secrétariat au plus tard à la date indiquée dans la colonne 5.
- **Aucun rappel** n'étant programmé en cas de non-paiement à échéance, les joueurs seront dévalidés et ne seront pas repris pour le tour 3 (voire 4).

ECHEANCIER DES DROITS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES REGIONALES

Les paiements correspondant devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au **secrétariat de Beauvais** pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors Samedi / Dimanche)

- La circulaire vaudra facture en cas d'inscription.
- Le paiement devra être effectué selon les indications ci-dessus. **Aucun rappel ne sera effectué.**
- Après validation définitive des inscriptions en règle au niveau paiement, aucune autre inscription ne sera acceptée.

ECHEANCIER DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS STAGES

Les paiements correspondant devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au **secrétariat de Cambrai** pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors samedi / dimanche)

- Application identique aux consignes ci-dessus concernant les inscriptions aux épreuves régionales.
- **Aucun rappel pour paiement** ne sera effectué.
- en cas de non-paiement avant le début du stage, les stagiaires concernés ne seront pas acceptés.

MODALITES DE PAIEMENT

Privilégiez le virement bancaire ou postal en envoyant le document « avis de virement » ou le récépissé internet bancaire fourni par votre banque à l'adresse : contact@liguehdfth.fr.

Merci de bien préciser le motif le nom et **surtout le numéro de club** dans le libellé du virement bancaire.

Si vous réglez par chèque bancaire ou postal, merci d'envoyer votre règlement **au 32 rue d'Abbeville 59400 CAMBRAI**

Vous pouvez retrouver les tarifs en cliquant sur le lien suivant :

